



PROJET SPORTIF FÉDÉRAL
LE VÉLO, UN NOUVEL ENJEU DE SOCIÉTÉ



2021 - 2024

UN SOCLE ANCRÉ DANS L'HISTOIRE
ET UNE PHILOSOPHIE.

DES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES
AU SERVICE DE TOUS.

DES ACTIONS Tournées VERS
LA JEUNESSE.

QUI SOMMES-NOUS ?

Le cyclotourisme est une activité de pleine nature, favorisant une philosophie de pratique qui allie les dimensions sportives, physiques, intellectuelles et culturelles. Il est un facteur d'intégration, de santé et de cohésion sociale pour tous les pratiquants. Une activité qui s'inscrit dans une démarche écoresponsable.

La Fédération française de cyclotourisme est au cœur du développement de la randonnée à vélo.

Dans le cadre de sa délégation d'État et de sa mission de service public, elle est chargée de mettre en place toutes les actions nécessaires pour privilégier la pratique du vélo pour tous, en toute sécurité.

La Fédération française de cyclotourisme est l'interlocutrice majeure de la pratique non-compétitive du vélo sur la route ou dans les chemins, que cela soit par ses 2 800 clubs ou ses 3 500 randonnées annuelles. Ces activités de sport loisir nous placent comme un important acteur de cohésion sociale sur le territoire français

Elle favorise l'activité touristique à vélo au cours de manifestations qui comportent le triptyque :

« **Tourisme, sport-santé et culture.** »

NOS VALEURS ET NOTRE PHILOSOPHIE

Sport et loisir, sport et santé, convivialité, amitié, entraide, intergénérationnel, respect de l'environnement, sécurité, autonomie, esprit de découverte, bénévolat, partage, accessibilité.

Le cyclotourisme est un sport de loisir qui, par des efforts soutenus adaptés aux capacités et aux défis de chacun et chacune, contribue :

- à entretenir notre capital santé,
- à la découverte du patrimoine touristique et culturel (en référence au triptyque « Tourisme / Sport - Santé / Culture »).
- à créer des liens de partage et d'amitié,
 - Entre générations
 - Entre hommes et femmes de toutes conditions sociales
 - Entre valides et personnes en situation de handicap
 - Entre clubs
 - Entre pratiquants de différents pays

“ *Le sport n'est pas un luxe,
c'est une nécessité,
une activité essentielle
et vitale.* ”

En ce sens la Fédération française de cyclotourisme joue un rôle social majeur et favorise :

- › la lutte contre les inégalités et les discriminations dans la pratique sportive,
- › l'épanouissement de chacun,
- › l'accès à la santé, au bien-être par le sport,

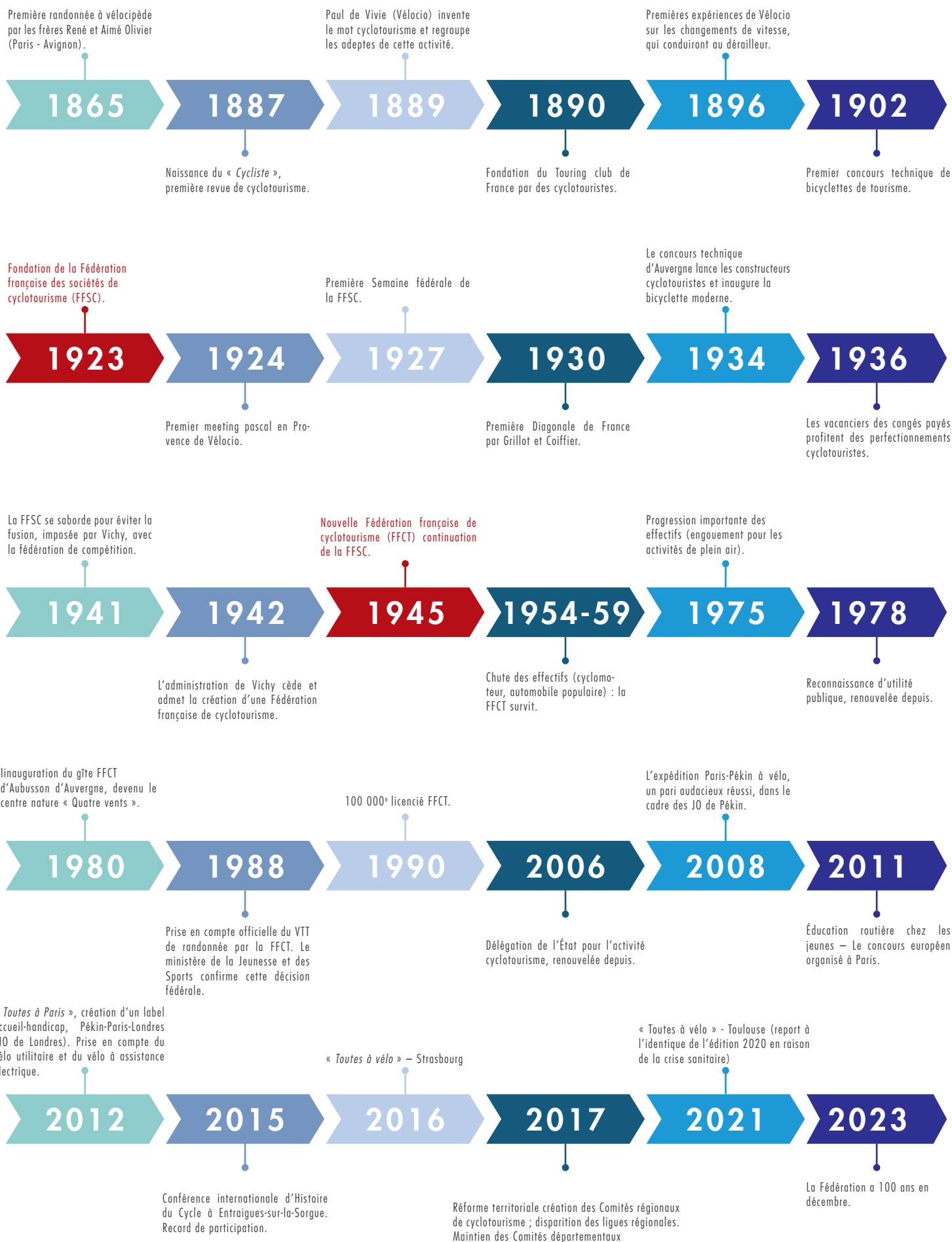
Il nous appartient, dans toutes les structures de la Fédération, de renforcer les valeurs intrinsèques du cyclotourisme pour :

- › maintenir une organisation optimale de la FFCT,
- › améliorer l'accueil dans les clubs de toutes et tous,
- › assurer le développement du cyclotourisme auprès des jeunes générations, s'ouvrir aux nouvelles pratiques
- › perfectionner la formation des animateurs, cadres fédéraux, dirigeants et acteurs du tourisme à vélo,
- › promouvoir la sécurité, le « sport santé », une priorité pour tous,
- › maîtriser nos activités, notre éthique, notre dimension internationale,
- › optimiser notre communication en interne comme en externe
- › nous inscrire dans une démarche de développement durable.

NOS ACTIVITÉS

Randonnées route, Gravel et VTT, rallyes, rassemblements et rencontres cyclotouristes, cyclo-découvertes®, cyclo-camping, voyages, raids, aventure bike-packing et expéditions, brevets de tourisme, brevets toutes distances, séjours découverte en France et à l'étranger.

DANS LE RÉTRO...



ÉTAT DES LIEUX

- › 110 000 adhérents
- › 2 800 clubs en France dont 1 700 VTT
- › 400 écoles françaises de vélo
- › 15 000 bénévoles
- › 4 500 randonnées par an
- › 3 000 éducateurs fédéraux
- › 95 comités départementaux
- › 13 comités régionaux

Et aussi

- › 47 collectivités labellisées « Territoire vélo »
- › 82 Bases VTT de randonnée



DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX LABELLISÉS

Semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

Semaine nationale et internationale des jeunes.

Des concentrations cyclotouristes :

Pâques en Provence chaque année, et autres régions selon les années.

Des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte.

Des rassemblements historiques commémoratifs :

Candes-Saint-Martin, Pavezin, Appel des Pyrénées, Mas de la barque, Rethondes.

Des grandes organisations VTT, les Vertes Tout-Terrain et la Maxi-Verte.

Le Tour cyclotouriste international.

Un Tour d'Europe avec différents tronçons chaque année pour terminer en 2024 avec Athènes – Paris JO 2024.

Paris-Brest-Paris Randonneur qui rassemble tous les quatre ans des randonneurs au long cours issus d'environ 70 pays.



PROMOUVOIR L'ACCUEIL ET MIEUX ACCUEILLIR

Les différentes structures de la Fédération jouent un rôle important dans l'accueil des nouveaux pratiquants. Elles assurent la promotion du sport cycliste de loisir non-compétitif au travers de tous les types de randonnées qu'elles soient touristiques ou sportives. Les challenges les défis personnels et la recherche d'aventure (bike packing) incluant la découverte, l'autonomie, l'entraide et la solidarité sont des pratiques qui existent déjà au sein de notre Fédération et qu'il faut promouvoir et accompagner.

L'ADN de la Fédération est le « vélo » pour tous les pratiquants, sans aucune discrimination, pour tous les types de pratiques, qu'elle soit sportive, en balade, en famille, itinérante, en séjour et quel que soit le vélo utilisé et les voies empruntées :

- › le VTT, la route ou le Gravel,
- › le vélo « classique » ou à assistance électrique,
- › tous les vélos « spéciaux » : tandems, tricycles, vélos couchés, cycles adaptés au handicap.

Développement de toutes les pratiques : affirmer la position de « leadership » de la Fédération dans les activités vélo

Le développement de la pratique pour les prochaines années doit s'appuyer :

- › sur la mise en place de réseaux avec l'identification de référents au sein des structures,
- › sur la mise en place d'un plans d'actions visant à fidéliser tous les pratiquants, à renforcer les compétences de l'encadrement, à encourager la structuration des clubs et à poursuivre la dynamique des différentes pratiques pour tous, avec une attention particulière pour les publics prioritaires (jeunes, femmes et personnes en situation de handicap),
- › profiter de la *Fête du vélo (Mai à Vélo 2021)* pour faire découvrir les activités spécifiques de la Fédération à toutes les classes d'âge.

Un accueil de qualité pour toutes et tous et notamment les débutants

Par sa pratique du vélo de manière non-compétitive, le cyclo-tourisme s'adresse au plus grand nombre. Par sa diversité de mode et de moyen de pratique, il permet à chacun de s'accomplir sportivement. Il conviendra à chacune des structures de s'inscrire dans les actions suivantes :

- › aider les clubs avec une « boîte à outils spéciale accueil »,

- › valorisation des dispositifs de Pré-accueil : « Les 3 sorties gratuites » et « La convention de pré accueil » pour inciter la prise de licence des nouveaux-venus,
- › valoriser auprès des clubs toutes les pratiques et les brevets de toute distance,
- › proposer, des parcours et accueils différenciés pour les différentes catégories de participants sur les manifestations,
- › ouvrir les grandes randonnées sportives (Brevets de distance, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain),
- › mettre en place des offres ciblées envers les non-licenciés et développer les activités de « Vélo-Écoles ».

Les familles : les jeunes, les très jeunes et leurs parents

Il est essentiel de développer le nombre de licenciés « jeunes » mais surtout de les fidéliser. Un jeune bien accueilli sera un adulte qui reviendra au sein de notre Fédération.

Mettre en place des rencontres « Familles » par des activités partagées avec les enfants :

- › développer le Vélo-Caching pour une pratique ludique et familiale,
- › proposer des Cyclo-découvertes[®] « familles »,
- › organiser des séjours « familles »,
- › fidéliser les parents en les intégrant dans la vie des structures.

L'accueil des jeunes : développer le concept de L'École française de Vélo

Le projet « Génération 2024 » a pour objectif ambitieux de faire adhérer un nouveau public jeunes à nos activités, à les intégrer et à les fidéliser. Cet objectif et sa mise en place reposent sur trois piliers :

- › la structuration de l'accueil des mineurs au sein des clubs,
- › la valorisation de l'action des éducateurs et les acquisitions des jeunes pour organiser l'apprentissage à l'autonomie,
- › la création d'activités innovantes qu'elles soient sportives, techniques ou touristiques.

Les actions à mener doivent s'inscrire dans la continuité de 2020 :

- › déployer l'École française de vélo et accompagner les clubs dans la démarche de labellisation,

- › développer des outils pédagogiques pour les éducateurs,
- › mettre en place le nouveau carnet de progression,
- › assurer le suivi des labels,
- › faire évoluer les contenus de formation pour que les éducateurs puissent monter en compétence sur l'accueil, l'encadrement et la formation des jeunes au cyclotourisme
- › pérenniser la « *Semaine nationale et européenne des jeunes* » et le « *Trait d'union* »,
- › valoriser les épreuves nationales : « *Critérium national du jeune cyclotouriste* » et « *Concours national d'éducation routière* » (équipe et individuel),
- › augmenter l'offre d'activités jeunes au sein des clubs en s'appuyant sur les activités fédérales existantes, développer des séjours et mini-séjours à thème,
- › développer l'éducation routière et l'apprentissage du vélo chez les plus petits (mini poussins et poussins),
- › mettre en place une gestion numérique des activités jeunes,
- › mettre en place un plan de développement des activités du cyclotourisme au sein du milieu scolaire (primaire et secondaire),
- › développer une stratégie avec les clubs pour rayonner au « *Concours européen d'éducation routière* », notamment en 2024,
- › initier aux randonnées de distance avec un challenge spécifique suscitant l'émulation et un défi sportif ou une aventure sportive. Promouvoir le « *Paris-Brest-Paris des jeunes* »,
- › encourager les voyages itinérants « jeunes » au sein des structures et créer un voyage « *Raid aventure* » pour les jeunes tous les 2 ans.

Les personnes en situation de handicap

Mise en place d'un plan stratégique de développement conduit par la commission nationale Accueil des personnes en situation de handicap. Il s'agit de renforcer l'accès à la pratique du vélo pour les personnes en situation de handicap et l'intégrer dans la pratique valide au sein des clubs. Une pratique sportive inclusive tendra à être privilégiée.

- › Coordonner et animer un réseau de référents au sein des structures.
- › Proposer des stages spécifiques pour l'accueil de ce public : pilotage tandem, accueil handicap, visuel, moteur, cognitif, mental, psychologique à partir d'initiatives locales existantes et y compris auprès des jeunes générations
- › Inciter à la mise en place d'actions de promotion du « *Cycl'Handi* » et aider les clubs dans l'acquisition de matériel spécifique.
- › Développer l'inclusion dans les actions en lien avec la Semaine fédérale.
- › Mettre en place un label « randonnée accessible » pour les manifestations de randonnées.
- › Engager une communication ciblée.

Les féminines

Les femmes sont plus nombreuses à pratiquer, mais elles ne rejoignent pas forcément les associations. Pourtant, elles entraînent bien souvent la famille dans leur pratique. Il importe donc d'identifier des référentes dans toutes les régions et si possible dans les départements pour être de véritables ambassadrices du vélo et accompagner la mise en œuvre d'actions dans les domaines suivants :

- › organisation de manifestations « féminines » pour développer une pratique sportive du féminin par « le voyage à vélo » en toute autonomie et en groupes,
- › proposer des stages de formation spécifiques pour accéder à l'autonomie,
- › communiquer sur l'accessibilité aux femmes de toutes nos pratiques (route, VTT, Gravel) dont les longues distances,
- › promouvoir les organisations longues distances 100 % féminines,
- › former des dirigeantes et éducatrices pour inciter les femmes à prendre des responsabilités au sein des structures et s'inscrire dans une dynamique de mixité et de lutte contre les stéréotypes,
- › organiser le rassemblement national « *Toutes à Vélo* » en 2024 .

Nouvelles pratiques et longues distances

Ces dernières années de nouvelles pratiques se sont développées en dehors de la Fédération, il est essentiel de les développer au sein des clubs et d'organisation des manifestations sportives :

LE GRAVEL

- › mise en place d'une communication active et création de « sections » Gravel dans les clubs afin de capter de nouveaux pratiquants, souvent plus jeunes,
- › organiser des événements de ce type dans les régions où il est déjà fortement implanté et le promouvoir sur l'ensemble du territoire

LA LONGUE DISTANCE

- › Accueillir les nouveaux pratiquants de randonnées longues distances par la modernisation de nos randonnées historiques (exemple : les « *Brevets randonneurs mondiaux* »).
- › Création d'un label fédéral « *Longues distances* ».
- › Accroître l'engouement de nos événements bike-packing par une communication nationale.
- › Proposer une initiation à la distance (ex. : Audax 100 km avant d'aborder les plus longs kilométrages).
- › Création de défis sportifs autour des brevets existants (Diagonales – Flèches – Tours – Cyclo-montagnardes, Paris-Brest-Paris etc.) ou de nouveaux, que ce soit pour la route, le VTT et le Gravel.

SECURITE ET AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Ce sujet, transversal à toutes les activités de la Fédération, est essentiel pour le développement de la pratique. L'insécurité est un frein à la pratique des plus jeunes notamment sur la « route ». La Fédération doit être force de proposition auprès des pouvoirs publics et le relai des bons comportements auprès des structures car la sécurité, enjeu vital, est l'affaire de tous. L'éducation aux respect des règles de circulation, aux bons comportement et au partage de la route et des espaces doivent être au cœur de l'éducation des jeunes mineurs au sein de nos clubs. Il est important de :

- › coordonner et animer un réseau de référents sécurité au sein de toutes les structures. Créer et actualiser les outils de la Fédération existants, de promotion et d'évaluation des actions mises en place,
- › accompagner les clubs auprès des Préfectures dans leurs démarches administratives de leurs organisations.

Former des animateurs « sécurité »

- › Promouvoir les bons comportements à vélo par la sensibilisation et l'éducation à la sécurité routière auprès des pratiquants et des automobilistes.
- › Conseiller les pratiquants dans leur pratique : apprendre à rouler en groupe, se déplacer en sécurité, respecter le Code de la route.

Faire de l'éducation auprès des jeunes : « Savoir rouler » et « Brevet d'éducation routière »

- › Par la mise en place du « Brevet d'éducation routière » au sein des Écoles françaises de vélo pour les enfants.
- › Par la présence de jeunes pour représenter la France au « Concours européen d'éducation routière ».
- › Par l'organisation de « Brevet d'éducation routière » lors des manifestations, « Fête du vélo », « Fête du sport » etc.
- › Par la participation au programme « Savoir rouler à vélo » en milieu scolaire, périscolaire et au sein des clubs.

Accompagner les collectivités territoriales

- › Former les délégués sécurité à l'accompagnement des collectivités dans la mise en place d'une politique cyclable.
- › Identifier les aménagements inadaptés et jugés dangereux et les communiquer aux collectivités .
- › Conseiller, apporter notre expertise et être force de proposition auprès des communes et des pouvoirs publics en ma-

FORMER
INFORMER
ACCOMPAGNER



tière d'aménagements (« Charte cyclable », « Livre blanc sur les aménagements dangereux ») ;

- › Promouvoir les déplacements doux au travers d'une implication avec les collectivités locales, et veiller à la prise en compte de la pratique urbaine dans le cadre des comités consultatifs urbains des pistes cyclables.

Un expertise technique fédérale reconnue

Depuis de nombreuses années la Fédération est appréciée des partenaires institutionnels pour son expertise en matière de sécurité et d'aménagement cyclables.

- › Promouvoir l'expertise fédérale auprès du ministère de l'Intérieur et des spécialistes des aménagements.
- › Participer aux travaux des commissions départementales de sécurité routière (implication des délégués départementaux dans les commissions de chaque département).

La Fédération est très attentive aux évolutions techniques du matériel. La pratique du cyclotourisme est dite « autonome » sans assistance de tiers, il est donc important de bien choisir son matériel. Elle est partie prenante et membre du jury pour le concours technique des machines conjointement avec le « Magazine 200 » pour promouvoir le vélo de randonnée de qualité.

- › Suivre les évolutions techniques du vélo dans son ensemble et informer les pratiquants sur les nouveaux matériels et matériaux
- › Informer les pratiquants de l'évolution des normes attachées aux équipements et à la conformité des vélos et différents matériels.
- › Rechercher et faire connaître le matériel spécifique pour les jeunes enfants et les personnes en situation de handicap.

LE VÉLO, UN ATOUT SPORT-SANTÉ

Cette période de pandémie démontre le besoin vital d'avoir une activité physique régulière, un accès libre à la pleine nature. Le cyclotourisme est une activité sportive qui sollicite simultanément les grandes fonctions de l'organisme : musculaire, respiratoire, cardiovasculaire et cérébrale. Sa pratique régulière permet de se maintenir en forme et en bonne santé du point de vue physique comme psychique.

Le vélo est un véritable art de vivre qui permet d'être à l'écoute de son corps en fonction de son rythme et ses besoins. Respirer, pédaler, découvrir, échanger, apprendre, c'est toute l'alchimie que procure le vélo qui fait de cette pratique bien plus qu'une simple activité physique.

Le vélo est non seulement un moyen de « garder la forme » mais aussi une façon de lutter contre les méfaits de la sédentarité, de préserver voire d'améliorer son capital santé.

Promouvoir les bienfaits du cyclotourisme sur la santé.

Sensibiliser les 2 800 clubs à la pratique de ce sport santé est une priorité. L'ensemble des moniteurs sont formés à ce sujet afin de prôner une pratique douce et adaptée en fonction de ses propres capacités. La Fédération accompagne les structures avec un dispositif d'information et de prévention (documents et web) pour faire passer le message sport-santé au plus près des licenciés par l'intermédiaire de kits, d'affiches et de formations. Des stages Sport-Santé sont mis en place à l'échelon national et régional en fonction de la demande.

Cette olympiade doit notamment être celle du déploiement du dispositif « vélo sur ordonnance ».

- › Intégrer les réseaux sport-santé
- › Coordonner et animer un réseau de référents Sport-Santé au sein des structures pour être des relais vis-à-vis des médecins prescripteurs.
- › Renforcer la formation des animateurs « Vélo bien-être FFvélo » pour promouvoir les bienfaits du vélo.
- › Mettre en place des éducateurs « Vélo santé FFvélo » pour encadrer les personnes faisant l'objet d'une prescription médicale.
- › Créer des outils de promotion et d'évaluation simples pour accompagner la prévention par le vélo.
- › Mettre en place des modalités d'accueil au sein des clubs pour des personnes porteuses d'une prescription.

LE VÉLO
EST UN VÉRITABLE
ART DE VIVRE !



SPORT TOURISME ET DÉVELOPPEMENT DU VÉLO AU SEIN DES TERRITOIRES.

Le tourisme à vélo est un facteur de mise en valeur et de développement des territoires. Il s'inscrit dans les politiques de mobilité, et de développement économique, notamment des zones rurales.

Développer et animer un réseau de référents « territoires » au sein des structures (régionales et départementales)

- › Accompagnement des territoires labellisés par des animations et un suivi réel pour assurer leur pérennité.
- › Conseils pour les aménagements, hébergements et infrastructures dédiées.
- › Organisation d'échanges entre les territoires labellisés (séminaire).

Développement des sites de pratiques ouverts ou fermés reconnus au « Répertoire des équipements »

- › Augmentation du nombre Bases VTT et Gravel.
- › Inciter à la création de sites de pratique spécifiques dédiés à l'apprentissage ou au perfectionnement technique.
- › Assurer un suivi territorial des équipements et projets.
- › Créer des outils d'accompagnement pour les porteurs de projets d'équipements « techniques » liés au vélo.

Développer les « Grands itinéraires touristiques »

Route - VTT - Gravel

Développer les activités fédérales au cœur des territoires

- › Promouvoir les grandes manifestations et organisations à label auprès des collectivités.
- › Créer des outils pour déployer les activités de

la Fédération au sein des territoires et avec les collectivités

Valoriser la dimension « tourisme et patrimoine » au cœur de nos activités

- › Développer les randonnées à thèmes.
- › Organiser des séjours ou mini séjours à thèmes pour tous les publics.
- › Valoriser le savoir-faire au-delà des frontières.

La mobilité à vélo

- › C'est un axe que la Fédération développe depuis de nombreuses années. Cependant, le vélo fait l'objet aujourd'hui d'un plan assumé et renforcé de la part du gouvernement au sein duquel la Fédération doit retrouver une place prépondérante.
- › Promouvoir l'expertise de la Fédération dans le domaine de la mobilité à vélo, y compris pour les entreprises et institutions.
- › Renforcer le label « Vélo École » accompagnée de la marque « FFVélo ».
- › Promouvoir les stages de « remise en selle » pour les adultes.
- › Développer le « Savoir rouler à vélo » pour les enfants de 6 à 11 ans dans tous les temps de vie de l'enfant.
- › Initier une activité « remise en état » des vélos au sein de nos structures (clubs, CoDep et CoReg).

Valoriser le Centre nature « Quatre vents »

Le centre nature « Quatre vents » est un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour tous. Il accueille des stages, des séjours clubs et individuels pour la pratique de la route, du VTT, de la randonnée pédestre au sein du Parc naturel régional de Livradois-Forez.

LA FORMATION AU SERVICE DES STRUCTURES ET DES PRATIQUANTS

La Formation est un outil essentiel pour accompagner le développement des activités fédérales.

Elle doit répondre aux besoins des clubs, comités départementaux et régionaux et plus largement à ceux des pratiquants.



Former des éducateurs pour transmettre

- › Créer des outils pédagogiques adaptés aux différents types de formations : présentielle – modulaire – distancielle.
- › Créer une banque de données des ressources fédérales.
- › Créer des nouvelles unités spécifiques en lien avec les commissions concernées, des unités de formation spécifiques (maniabilité, cartographie, balisage, mécanique, santé etc.).
- › Former « un animateur par club », objectif non atteint à ce jour.
- › Organiser au sein des comités départementaux des formations d'initiateurs.
- › Au sein des comités régionaux des formations de moniteurs.
- › Rendre la formation d'instructeurs plus attractive.
- › Ouvrir l'accès à la qualification de moniteurs en « candidat libre ».

Assurer et préparer le renouvellement des dirigeants bénévoles

- › Établir un état des lieux des responsables dans chaque structure.
- › Initier dans tous les départements des formations dirigeants.
- › Impliquer les jeunes générations à la vie associative, dès 16 ans.
- › Favoriser l'accès des féminines aux postes à responsabilités (la loi va nous l'imposer peu à peu), par des actions concrètes et tendre vers la parité.
- › Mettre à disposition un guide du dirigeant bénévole.
- › Valoriser le bénévolat.
- › Soutenir la réalisation des projets (club, CoDep, CoReg) par une aide à la construction de dossiers de demande de financement.

S'ouvrir à la formation professionnelle

Le vélo est devenu un réel secteur économique : vente, encadrement, mais aussi activités connexes (ateliers de petite mécanique et remise en état, accompagnateurs, apprentissage, expertise aménagement, mécanique, créateurs de circuits etc.). Alors que de nombreuses formations se mettent en place au sein d'organismes privés pour répondre à des demandes de formations initiales et continues, nous possédons des ressources pour répondre à ces besoins :

- › Développer un nouveau modèle économique : les formations assurées en externe doivent devenir source de financement de nos activités internes.
- › Accompagner les personnes licenciées ou non dans un projet professionnel autour du vélo.
- › Accueillir des étudiants stagiaires en support de projets de développement.

Ces formations sont déjà existantes, il faut s'attacher à les développer avec l'appui de l'Équipe technique nationale soit en interne au Centre nature « Quatre vents » ou bien en partenariat avec les établissements publics. Cette filière est importante, les diplômés d'État étant inscrits dans le dispositif « Parcours sup ».

- › Créer un organisme de formation et demander la certification « Qualiopi » indispensable pour obtenir des financements publics ou mutualisés.
- › Identifier le Centre nature « Quatre vents » comme lieu de formation fédérale.
- › Développer des formations professionnelles initiales : *Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport « Activités du cyclisme »* et *Certificat de qualification « Mobilité à vélo »*.
- › Développer un catalogue de formations continues pour développer des compétences professionnelles complémentaires.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE NOTRE FÉDÉRATION



- › La Fédération ambitionne de se doter d'un outil collaboratif qui réponde aux besoins des pratiquants, dirigeants, éducateurs et salariés. Les différents outils, utiles, ont montré leurs limites ; les différentes entités existantes doivent, à terme, pouvoir interagir pour aboutir à un réseau social fédéral. Ce réseau devra offrir plusieurs portes d'accès en fonction du degré d'implication ; seul l'adhérent licencié aura accès à tous les services.
- › Étudier financièrement la création d'une application numérique accessible sur smartphone, avec la possibilité de prendre une licence, de trouver la randonnée ou manifestation près de chez soi, ou un club, un/des partenaires de route, valider certains brevets, de rechercher un *Cycl'hôte*, trouver des fiches techniques et pratiques, avoir une sélection des plus beaux sites et route de France, son itinéraire (ceux figurant sur *Vélo en France*) ou encore un partenaire de la Fédération.
- › Une expérimentation de type « communauté cycliste » sera tentée.
- › Aider les clubs à se digitaliser : site, réseaux sociaux, inscriptions aux manifestations ; continuer à former aux usages numériques nos dirigeants bénévoles de tous les niveaux.
- › Tous ces développements devront prendre en compte l'accès aux personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.
- › Inciter à avoir recours aux adresses « FFvélo » et à utiliser les moyens mis à disposition par la Fédération pour les structures.
- › Améliorer l'ergonomie du site Internet www.ffvelo.fr

INFORMATION ET COMMUNICATION

La Fédération dispose de publications officielles :

Le « *Bulletin fédéral* » (BF) et la revue « *Cyclotourisme* », organes officiels de la Fédération.

Le BF contient le compte-rendu des réunions du comité directeur, les décisions et textes réglementaires.

La revue fédérale « *Cyclotourisme* » est une source d'information indispensable sur la palette de nos activités nationales et internationales, régionales et départementales. Elle apporte en supplément une dimension culturelle. Elle est désormais consultable en numérique à tous les adhérents, incluant les personnes en situation de handicap, notamment visuel, conserve parallèlement sa forme d'édition papier en tant qu'organe officiel de la Fédération.

Elle est intégrée à la boutique fédérale pour permettre l'achat d'anciens numéros.

Le magazine en ligne « *Cyclotourisme-mag* » diffuse des informations récentes internes et externes à la Fédération et complète l'offre grand public.

Des lettres d'informations à destination des licenciés et des structures sont envoyées pour donner des informations rapides et ciblées en fonction des travaux des commissions et du comité directeur fédéral.

La Fédération utilise les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram), y compris une chaîne YouTube pour rendre compte de ses grands événements nationaux et internationaux.

Le site « *veloenfrance.fr* », en constante amélioration, est un portail d'entrée vers les activités fédérales.

Il est nécessaire d'augmenter la communication dans les médias nationaux sur sa palette d'activités et d'événements. Suite au bilan positif de la communication de l'été 2020, un plan de relance complet pour la reprise post-pandémie est programmé pour accompagner une mobilisation générale de toutes les structures de la Fédération afin d'accueillir dans nos associations de nouveaux licenciés pour faire du vélo toute l'année.

Toutes les actions des commissions précédemment citées doivent bénéficier d'une communication ciblée, en interne comme en externe.

Toutes les actions doivent également être suivies d'un bilan.

Salons et grands événements

La Fédération est partenaire du salon « *Destinations nature* », elle est présente lors d'autres salons du tourisme organisés en province. Elle est également présente au « *Salon des maires et des collectivités locales* », ce qui permet de nombreux contacts institutionnels.



Les événements phares tels que le « *Tour cyclotouriste international* », le « *Vél'Europe* », la « *Semaine fédérale internationale de cyclotourisme* », la « *Maxi-Verte* », le « *Paris-Brest-Paris Randonneur* », sont des vitrines de la Fédération et bénéficient d'une communication dans des médias du circuit commercial.

Les « *Cyclomontagnardes* » mettent en exergue, selon les options, le caractère sportif pour les amateurs de défis. Les événements de bike-packing, dont la Fédération est pionnière et le premier acteur non marchand, permet d'allier sport, autonomie et découverte de la France sur des centaines de kilomètres et des jours entiers à travers routes ou chemins. De grands raids renouent avec la tradition des pionniers, mais avec l'apport des nouvelles technologies.

La Fédération soutient les « *Randonneurs mondiaux* » qui représentent 70 pays de tous les continents pour le développement de la randonnée au long court.

Les outils numériques sont progressivement utilisés pour moderniser les brevets, faciliter leurs contrôles et leur donner une forme ludique.

La Fédération française de cyclotourisme est membre fondateur de « *l'Union européenne de cyclotourisme* », de « *l'Union internationale de cyclotourisme* » ; elle fait partie de l'association « *Amitié euro-chinoise* ».

Cyclotourisme et culture

L'une des originalités de la Fédération française de cyclotourisme réside dans son patrimoine et son action culturelle.

Fidèle à ses origines, elle veille, notamment via la rencontre de Pâques-en-Provence, à maintenir la connaissance de ses origines, de son éthique et de ses valeurs.

La Fédération française de cyclotourisme est liée par une convention au musée « *d'Art et d'Industrie* » de Saint-Étienne, dépositaire des archives fédérales.

Elle est membre de la « *Conférence internationale d'Histoire du cycle* », manifestation qu'elle a accueillie à plusieurs reprises (la dernière fois en 2015) et à laquelle certains de ses membres participent en tant que conférenciers.

La Fédération, fondée le 8 décembre 1923, va célébrer son centenaire. La période – de fin 2023 à fin 2024 – sera l'occasion de retracer les grades étapes de son évolution. Expositions et manifestations spécifiques sont à envisager.

VÉLO ET SOCIÉTÉ : LES ENJEUX ACTUELS DANS NOS ACTIVITÉS



Le cyclotourisme est une activité éco-responsable et le vélo un outil de la transition écologique.

Le vélo est un moyen de déplacement doux sans émission de CO² et sans nuisance sonore. Sa pratique s'intègre dans le paysage existant et ne demande pas d'équipements particuliers. Il contribue au développement du tourisme local et permet la découverte et la consommation des spécialités du territoire, privilégiant les circuits courts et la production locale. Il s'intègre au paysage sans destruction, et contribue à l'entretien des chemins ruraux par les vététistes et le Gravel. Le cyclotourisme développe l'observation et la sensibilisation à la nature

La Fédération a signé une convention avec l'association « Gestes propres » et s'efforce d'intégrer les pratiques écoresponsables lors de ses manifestations :

- › promotion du co-voiturage,
- › information sur la réduction et le tri des déchets lors des manifestations,
- › recours aux circuits courts pour les ravitaillements des organisations,
- › des consommations durables sur les organisations (gobelets, couverts etc.),
- › information des structures par une éducation aux gestes « éco-citoyens ».

Intégrité des personnes

La Fédération s'inscrit clairement dans le respect de l'intégrité physique et morale des personnes en luttant contre toutes les formes de harcèlement, de discriminations et contre

toute forme de violence qu'elle soit verbale, écrite, physique ou sexuelle. Les jeunes, les éducateurs et les dirigeants sont sensibilisés à la citoyenneté, aux principes du « vivre ensemble » et au respect de chacun. Il importe de protéger les pratiquants (licenciés ou non).

- › Former - Informer – Réagir et agir.
- › Garantir le contrôle de l'honorabilité des encadrants.

Le vélo, outil au service de l'éducation et de l'insertion : l'inclusion sociale

- › Accompagnement et valorisation de projets d'insertion et de citoyenneté.
- › Apprentissage du vélo chez les adultes (développement de la Vélo-École) et chez les enfants en difficultés (« Savoir rouler à vélo » -et remise au vélo).

“ La pratique du vélo a de multiples facettes : touristiques, utilitaires, sociales environnementales... c'est le reflet de la vie. ”